

Image not found or type unknown



Impot sur le revenu et impot foncier et t.habitation

Par **MELITO**, le **18/05/2012 à 21:31**

Bonjour,Je suis célibataire et je vie seule sans enfant, je suis propriétaire, j'héberge mon frère depuis plus d'1 an il perçoit le RSA, je subviens à ses besoins; Est-ce que je peux déduire de mes impots sur le revenu la somme de 3359 EURO ? si je le déclare chez moi est-ce que ma taxe d'habitation et ma taxe foncière vont-elles augmentées ? Merci de vos réponses.

Par **amajuris**, le **19/05/2012 à 10:24**

bjr,votre frère est-il domicilié chez vous vis à vis du rsa ?

Par **MELITO**, le **19/05/2012 à 20:37**

Bonsoir,noui il est domicilié chez moi pour le RSA.CDL